# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 mars 2012

Présents : Les Conseillers Municipaux

Absents excusés: Gérard MOREL, Emmanuel POUTHIER, Christina STRAPPAZZON,

Jacques DOMATTI et Jean-Paul MOUREY

Secrétaire de séance : Christine HUMBERTJEAN

~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~

### → Remarque sur le dernier compte-rendu

Sur le dernier compte-rendu, au chapitre 'Aménagement de la Place', il est indiqué que le vote sur le projet est approuvé par 9 voix POUR et 3 CONTRE.

M. MICHAUD fait observer que les abstentionnistes n'ont pas été sollicités.

Après discussion, Mme le Maire décide de procéder à un nouveau vote et le résultat est le suivant : 3 CONTRE – 6 POUR – 1 ABSTENTION.

Le projet est donc à nouveau adopté à la majorité.

## → Prix supplémentaire pour le tarif de la redevance de l'eau

M. Pierre DAUDEY demande de rajouter dans le prix de l'eau la part fixe entre les petits et gros compteurs (cf. Conseil du 6 janvier 2012 : le Règlement de l'Eau) soit :

- Part fixe
  - . 25 € pour les petits (<20).
  - . 35 € pour les plus gros.
- Consommation
  - . <100 m³: 1.00 €
  - . de 100 à 200 m³ 0.85 €
  - . > 200 m³ 0.70 €

Le Conseil accepte à l'unanimité

#### → Comptes Administratifs et de Gestion 2011 ; Affectation des résultats

Mme le Maire présente et commente les comptes administratifs 2011 :

_	DEPENSES	RECETTES	
EAU			Excédent global 48 399,14
Fonctionnement	51 829,59	67 195,45	Excédent : 15 365,86
Investissement	17 061,98	50 095,26	Excédent : 33 033,28
ASSAINISSEMENT			Excédent global 6 513,55
Fonctionnement	26 430,876	28 062,14	Excédent : 1 631,27
Investissement	10 638,17	20 720,45	Excédent brut : 10 082,28
+ Restes à réaliser	5 200,00	0.00	Solde des restes : -5 200.00
			Excédent corrigé :4 882,28
BOIS			Excédent global 5 028,49
Fonctionnement	51 550,04	64 751,97	Excédent :13 201,93
Investissement	21 711,06	15 277,62	Déficit brut : 6 433,44
+ Restes à réaliser	1 740.00	0.00	Solde des restes : - 1 740.00
			Déficit corrigé : 8 173,44
LOTISSEMENT le Château			Déficit - 23 996,64
Année 2011	232 296,15	150 000,00	Déficit 2011 : - 82 296.15
Années antérieures	201 700.49	260 000,00	Excédent antérieur :58 299,51
(2009 et 2010)		(emprunt relais)	
COMMUNE			Excédent global 42 085,33
Fonctionnement	274 511,70	384 233,01	Excédent 109 721,31
Investissement	305 811,14	309 345,16	excédent brut 3 534,02
+ Restes à réaliser	130 170,00	59 000,00	Solde des restes : -71 170
			Déficit corrigé : 67 635,98

M. Pierre DAUDEY est désigné pour faire procéder au vote (le Maire ne pouvant pas y participer).

Le Conseil, à l'unanimité (9 voix), approuve tous les comptes administratifs ainsi que leur concordance avec les comptes de gestion 2011 et la proposition d'affectation des résultats pour les budgets 2012.

## → Heures de déneigement

Heures de déneigement à payer en heures supplémentaires à Jacques BARDEY, employé communal, soit 14heures sur la commune et 3h30 sur Buffard. Le Conseil accepte à l'unanimité

## → Emploi saisonnier

Le conseil accepte de prendre des jeunes étudiants ou sans emploi pour les travaux d'été à effectuer sur la commune. La période pour 2012 sera du 16 avril au 14 septembre. La publicité sera affichée et les propositions de candidature à adresser en mairie.

#### → Forêt

Suite à la rencontre avec le garde forestier, Mme le Maire est en mesure de présenter au Conseil les propositions de délibérations suivantes :

- modification de l'assiette et désignation des coupes pour les exercices 2009-2010-2011 concernant les parcelles 1.3.6.13.16.19.28.29.30.32.35.37.44 et 45 Parcelles avec résineux : 39. Délivrance aux affouagistes parcelles : 3.28.29.44 et 45. Les autres en futaies façonnées à la vente.
- assiette et désignation des coupes pour l'exercice 2012 : parcelles 17.18.23.35.37 et 41. Parcelles avec résineux : 42.43 et 48 (Bois du Curé). La parcelle 40 est ajournée.

Le Conseil accepte à l'unanimité

### **→ Divers**

- Circulation rue Dornier.
  - Avec l'accord de la DDT, une seconde simulation de réduction de vitesse sera faite cette semaine. Des chicanes seront placées à hauteur de la maison CALLET. Pose de radars pour contrôler vitesse et passage des véhicules.
- La destruction de l'abri bus permettra aux engins du chantier des travaux sur les réseaux assainissement et réseaux eau de stationner.
- Les riverains des rues de la Lue Dornier et de la Place ont été invités à une réunion pour leur expliquer les travaux de raccordement de réseau séparatif qu'ils devront réaliser.
- Dans ces rues, durant la période des travaux, soit de fin mars à juillet, la circulation sera à sens alternatif.
- Mme le Maire rappelle la semaine de l'artisanat avec la participation du salon de coiffure l'Hair du Temps avec un défilé de coiffures le samedi 24 mars.
- Colette GUIGNOT rappelle l'opération nettoyage des abords du village le samedi 24 mars.

Rendez vous est donné à toutes personnes bénévoles à 9 heures.

Se munir uniquement de gants et gilets de sécurité.

- Christine HUMBERTJEAN fait un compte rendu sur la réunion qui s'est tenue en Préfecture le mercredi 14 mars pour la venue du tour de France 2012, étape du 9 juillet.

Le point a été fait sur la restriction de circulation, déviations et dispositifs prévisionnels de sécurité.

Une hélisurface sera créée sur le site de la Malcombe pour accueillir les hélicoptères.

Les Départementales seront fermées la journée à la circulation : l'accès sera donné uniquement aux secours.

Entre 6h et 8h : mise en place des forces de l'ordre.

La caravane publicitaire partira d'Arc et Senans à 8h40 et le premier coureur à 9h40. Chaque coureur sera escorté d'un motard.

Chaque commune devra prévoir des arrêtés sur les voies communales interdisant le 9 juillet la circulation et un barrièrage dans les rues.

- Christine HUMBERTJEAN fait le compte rendu d'une réunion qui s'est tenue à MOUCHARD le jeudi 15 mars concernant la gare de MOUCHARD.

A l'initiative du député Jean-Marie SERMIER, les élus des axes de Frasne, Arbois à Dole étaient invités.

La commune de LIESLE s'est associée à la préservation de la gare de MOUCHARD en signant une première pétition.

Mme NOTTAT, médiatrice nouveaux horaires 2012 avait été saisi sur la desserte de la gare de Mouchard avec le rétablissement des arrêts TGV (départ Paris 17h57) et départ Lausanne (18h30).

Depuis le cadencement des nouveaux horaires, il est constaté une dégradation de l'offre ferroviaire.

M. SERMIER a décidé de créer un collectif sous forme d'association avec toutes les communes concernées par la ligne ferroviaire Lausanne Paris via Mouchard. Cette Association pourra devenir l'interlocuteur auprès de la RFF et SNCF et d'obtenir un service en adéquation avec les besoins exprimés des usagers.

Le Conseil est d'accord pour s'associer à ce mouvement.

Une délibération sera prise lors du prochain Conseil.

- Emmanuel COUDEL fait un rapport sur le lotissement ; suite à la rencontre avec le constructeur BATILOR, la publicité sur notre projet sera faite lors du salon Immopolis.

Des journées portes ouvertes sur le site seront organisées avec BATILOR le 13 avril de 14h à 18h et les 14 et 15 avril de 10h à 18 h.

Levée de séance 23h15